

OBJET DU MARCHÉ : 2025DDP50D - MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET RESTRUCTURATION D'UN HÔTEL PARTICULIER EN 8 LOGEMENTS – 44 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE – 76200 DIEPPE.

2^{ème} RELANCE - LOT 6 – MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS

I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

II – COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

Nom du contact :

- Adresse mail du contact : m.dufour@logeal-immobiliere.fr
- N° téléphone du contact : 02.35.56.34.72.

III- PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Procédure adaptée ouverte

Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

- Adéquation des moyens humains et matériels proposés : /20
- Méthodologie générale et détaillée spécifique à l'opération : /20
- Mesures proposées pour fiabiliser et/ ou optimiser le respect des délais de chantier : /10
- Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne : /10

Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

-Prix des prestations : /40 pts.

Possibilité d'attribution sans négociation

(Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui

Négociation :

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

Techniques d'achat : Sans objet

Réduction du nombre de candidats : Non

Présentation des offres par catalogue électronique

Autorisée

Les Lots attribués précédemment l'ont été sans variantes obligatoires.

Les variantes facultatives (*à l'initiative des entreprises*) sont autorisées dans le cadre du présent marché. Cependant, les candidats sont tenus de remettre une offre rigoureusement conforme au dossier de consultation (solution de base).

En effet, il est expressément précisé que les variantes proposées par les candidats ne seront examinées qu'à partir du moment où le candidat aura remis une offre conforme au projet de base.

Ils peuvent présenter des modifications au dossier de consultation sur le matériel, organisation pour le chantier, modalités de conception. Chaque variante devra présenter des caractéristiques techniques au moins équivalentes à celles présentées au CCTP. Ces performances devront être justifiées par tous documents. Le chiffrage de la variante fera l'objet d'un acte d'engagement (voir article 4.2 du présent règlement de consultation).

IV - IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du Marché : MARCHE DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET RESTRUCTURATION D'UN HÔTEL PARTICULIER EN 8 LOGEMENTS – 44 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE – 76200 DIEPPE – 2^{ème} relance du Lot 6.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : DIEPPE.

Délai d'exécution prévu : Le délai d'exécution global est fixé à 20 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 18 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

L'existence de tranche : Non.

La réservation de tout ou partie du marché :
Sans objet

V - DESIGNATION DES LOTS :

Marché alloti : Oui.

Description des lots :

CE	CORPS D'ETAT
1	DÉSAMIANTAGE – DÉPLOMBAGE – CURAGE
2	INSTALLATION DE CHANTIER – GROS ŒUVRE
3	CHARPENTE BOIS
4	COUVERTURE
5	TRAITEMENT DE FAÇADES
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS
7	MÉTALLERIE – SERRURERIE
8	DOUBLAGE – CLOISON – PLAFOND – MENUISERIES INTÉRIEURES
9	REVÊTEMENTS DE SOLS – FAÏENCE
10	PEINTURE
11	ÉLECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE
12	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION

Les Lots 1 à 5 et 7 à 12 ont déjà fait l'objet d'une attribution, seul le Lot 6 est relancé.

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite facultative

Une visite facultative sur site est possible. Les candidats souhaitant effectuer une visite doivent prendre contact avec Monsieur MAUCONDUIT Josué au 02.35.91.88 OU Madame LIEVENS Sophie au 02.35.95.96.27

VII – REMISE DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LE LUNDI 20 JUILLET 2026 – 17H30.

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.com ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- Renseignements d'ordre administratif :

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

Mme DUFOUR Murielle - Tel. : 02.35.56.34.72

Direction Administrative et Financière

Gestionnaire des Marchés

- Renseignements d'ordre technique

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

M. MAUCONDUIT Josué - Tel : 02.35.95.91.88

Direction Développement du Patrimoine

Chargée d'Opérations

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 24/06/2026